

MAIRIE DE LAPALUD



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 9 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, et le neuf avril à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, exceptionnellement dans la Salle Polyvalente « Espace Julian » sous la présidence de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire,

Secrétaire de séance : Monsieur PARET Frank.

Etaient présents : FLAUGERE Hervé, SOUVETON Anne-Marie, GUARINOS Jean-Marc, BONIFACY Sylvie, SAUVADON Césarine, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, ROBIN Christophe, LAMBERTIN Jean-Pierre, COTEL Laurence, AIOSA Fabrice, SAUVADE Sandrine, ZENDRINI Mercedes, PARET Frank, SARDO Nicolas, CONTESSOTTO Sophie, HERMITANT Tamara, GRAPIN Jean-Louis, FRAISSE Alexandrine, SBABTI Samira, CARPENTRAS Henri, SOLEILHAC Aline.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

BOUCK Philippe ayant donné procuration à SAUVADON Césarine, KERBRAT Isabelle ayant donné procuration à SAUVADE Sandrine, MOREL Stéphane ayant donné procuration à MISERERE Gérard, AMAYA Y RIOS Estelle ayant donné procuration à GRAPIN Jean-Louis, DEFFES Jean-Marc ayant donné procuration à SOLEILHAC Aline

ORDRE DU JOUR

	<u>Rapporteur</u>
1. Élection du Secrétaire de Séance.	M. le Maire
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2020.	M. le Maire
3. Approbation du Compte de Gestion 2020 – Commune de Lapalud.	M. GUARINOS
4. Approbation du Compte de Gestion 2020 – Service Assainissement - Commune de Lapalud.	M. GUARINOS
5. Élection du Président de séance avant adoption des Comptes Administratifs de la Commune de Lapalud et du Service Assainissement.	M. le Maire
6. Adoption du Compte Administratif 2020 de la Commune de Lapalud.	M. GUARINOS
7. Adoption du Compte Administratif 2020 – Service Assainissement - Commune de Lapalud.	M. GUARINOS
8. Affectation du Résultat de Fonctionnement de l'exercice 2020 - Commune de Lapalud.	M. GUARINOS
9. Affectation du Résultat de Fonctionnement de l'exercice 2020 - Service Assainissement - Commune de Lapalud.	M. GUARINOS
10. Vote des taux d'imposition de la fiscalité directe locale - Année 2021.	M. GUARINOS
11. Vote du Budget Primitif de la Commune de Lapalud – Année 2021.	M. GUARINOS
12. Vote du Budget Primitif du Service Assainissement – Commune de Lapalud – Année 2021.	M. GUARINOS
13. Vote des Subventions aux Associations – Année 2021	Mme SOUVETON
14. Transfert de la compétence transport et mobilité – Modification des statuts de la CCRLP.	M. LAMBERTIN

15. Approbation de la convention de gestion des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire reconnus d'intérêt communautaire entre la communauté de communes Rhône Lez Provence et la commune de Lapalud. Mme SAUVADON
16. Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent communal de la Commune de Lapalud auprès de la Commune de Lamotte-du-Rhône dans le cadre de la collecte des encombrants. M. ROBIN
17. Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent communale de la Commune de Lamotte-du-Rhône auprès de la Commune de Lapalud dans le cadre de la collecte des encombrants. M. ROBIN
18. Déploiement des Plans Communaux de Sauvegarde des communes membres de la Communauté de Communes de Rhone-Lez-Provence : Convention cadre de mise à disposition de matériels entre les collectivités en cas de crise. M. le Maire
19. Cession d'une parcelle de terrain communal cadastrée A 673 - ancien canal de Pierrelatte. M. LAMBERTIN
20. Rétrocession amiable des parcelles cadastrées A 1256, 1257, Chemin des Aubépines, en limite séparative du Lotissement « La Gardie » à la Commune. M. MISERERE
21. Délégations d'attributions de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire - Compte-rendu des décisions prises du 03 mars 2021 au 29 mars 2021. M. le Maire

**Question N°1-
Délibération 2021-011 - Election du Secrétaire de Séance.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
-DESIGNE Monsieur PARET Frank, secrétaire de séance.**

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22 Pouvoirs : 05 Total : 27 Exprimés : 27
Voix pour : 27 Voix contre : 00 Abstention : 00

**Question N°2-
Délibération 2021-012 - Approbation du procès-verbal.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
- APPROUVE le Procès-verbal de la séance du 12 mars 2020.**

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22 Pouvoirs : 05 Total : 27 Exprimés : 22
Voix pour : 22 Voix contre : 00 Abstentions : 05
Abstentions : M. GRAPIN, pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, Mme FRAISSE, M
CARPENTRAS, Mme SBABTI.

**Question N°3-
Délibération 2021-013 - Approbation du Compte de Gestion
2020 – Commune de Lapalud.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
- APPROUVE le compte de gestion du budget principal de la Commune pour
l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par
l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des
comptes.**

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22 Pouvoirs : 05 Total : 27 Exprimés : 20
Voix pour : 20 Voix contre : 00 Abstentions : 07
Abstentions : M. GRAPIN, pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, Mme FRAISSE, M
CARPENTRAS, Mme SBABTI, Mme SOLEILHAC, pouvoir de M DEFFES.

Question N°4-

Délibération 2021-014 – Approbation du Compte de Gestion 2020 – Service Assainissement Commune de Lapalud.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget Assainissement pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22 Pouvoirs : 05 Total : 27 Exprimés : 20
Voix pour : 20 Voix contre : 00 Abstentions : 07

Abstentions : M. GRAPIN, pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, Mme FRAISSE, M CARPENTRAS, Mme SBABTI, Mme SOLEILHAC, pouvoir de M DEFFES.

Question N°5-

Délibération 2021-015 – Élection du président de séance avant adoption des Comptes Administratifs de la Commune de Lapalud et du Service Assainissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-**PROCEDE** à main levée à l'élection du Président pour le vote du Compte Administratif du budget communal – Exercice 2020 et du Compte Administratif du service Assainissement – Exercice 2020.

-**ELIT** comme président de séance, Madame Anne-Marie SOUVETON, Première Maire Adjointe pour l'adoption du Compte Administratif du budget communal – Exercice 2020 et du Compte Administratif du service Assainissement – Exercice 2020.

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22 Pouvoirs : 05 Total : 27 Exprimés : 27
Voix pour : 27 Voix contre : 00 Abstention : 00

Question N°6-

Délibération 2021-016 – Adoption du Compte Administratif 2020 du budget communal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le Compte Administratif du budget communal – Exercice 2020.

Adoptée à la **majorité** des suffrages exprimés.

Présents : 21 Pouvoirs : 05 Total : 26 Exprimés : 24
Voix pour : 19 Voix contre : 05 Abstentions : 02

Contre : M. GRAPIN, pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, Mme FRAISSE, M CARPENTRAS, Mme SBABTI.

Abstentions : Mme SOLEILHAC, pouvoir de M DEFFES.

Question N°7-

Délibération 2021-017 – Adoption du Compte Administratif 2020 – Service assainissement Commune de Lapalud.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-APPROUVE le Compte Administratif du Service de l'Assainissement de la Commune de LAPALUD – Exercice 2020.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 21 Pouvoirs : 05 Total : 26 Exprimés : 19
Voix pour : 19 Voix contre : 00 Abstention : 07
Abstentions : M. GRAPIN, pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, Mme FRAISSE, M CARPENTRAS, Mme SBABTI, Mme SOLEILHAC, pouvoir de M DEFFES.

Question N°8-

Délibération 2021-018 – Affectation du Résultat de Fonctionnement de l'exercice 2020 – Commune de Lapalud.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 497 774,54 €

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22 Pouvoirs : 05 Total : 27 Exprimés : 20
Voix pour : 20 Voix contre : 00 Abstentions : 07
Abstentions : M. GRAPIN, pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, Mme FRAISSE, M CARPENTRAS, Mme SBABTI, Mme SOLEILHAC, pouvoir de M DEFFES.

Question N°9-

Délibération 2021-019 – Affectation du Résultat de Fonctionnement de l'exercice 2020 – Service Assainissement Commune de Lapalud.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

- Résultat reporté en fonctionnement (002) : 220 389,30 €

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22 Pouvoirs : 05 Total : 27 Exprimés : 20
Voix pour : 20 Voix contre : 00 Abstentions : 07
Abstentions : M. GRAPIN, pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, Mme FRAISSE, M CARPENTRAS, Mme SBABTI, Mme SOLEILHAC, pouvoir de M DEFFES.

Question N°10-

Délibération 2021-020 – Vote des taux d'imposition de la fiscalité directe locale – Fixation des taux des taxes foncières – Année 2021.

Vu les différentes circulaires de Monsieur le Préfet de Vaucluse relatives à la préparation du Budget Primitif et taux d'imposition 2021,

Vu les propositions de Monsieur le Maire concernant les crédits inscrits à chacun des articles budgétaires tant en recettes qu'en dépenses, section de fonctionnement et d'investissement,

Vu la délibération du 8 avril 2019, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- Taxe d'habitation **11,46 %**
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) **14,44 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) **58,45 %**

Ces taux ont été inchangés en 2020.

Considérant qu'à compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (15,13 %) est transféré aux communes. Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 29,57 % (soit le taux communal de 2020 : 14,44 % + le taux départemental de 2020 : 15,13 %).

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB (taux communal 2020 + 15,13 %), de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties **29,57 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties **58,45 %**

Qui seront les taux portés au cadre II 3 de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-Prend acte du nouveau taux de référence de TFPB, soit 29,57 %,

-Décide de retenir les taux portés au cadre II 3 de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 votés comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties **29,57 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties **58,45 %**

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22

Pouvoirs : 05

Total : 27

Exprimés : 20

Voix pour : 20

Voix contre : 00

Abstentions : 07

Abstentions : M. GRAPIN, pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, Mme FRAISSE, M CARPENTRAS, Mme SBABI, Mme SOLEILHAC, pouvoir de M DEFFES.

**Question N°11-
Délibération 2021-021 – Vote du Budget Primitif de la
Commune de Lapalud – Année 2021.**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
- **ADOpte** le Budget Primitif 2021 de la commune. Les deux sections sont équilibrées aux montants suivants :
-Section de Fonctionnement : **2 957 000,00 €**
-Section d'Investissement : **792 000,00 €**

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

*Présents : 22 Pouvoirs : 05 Total : 27 Exprimés : 20
Voix pour : 20 Voix contre : 00 Abstentions : 07
Abstentions : M. GRAPIN, pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, Mme FRAISSE, M
CARPENTRAS, Mme SBABTI, Mme SOLEILHAC, pouvoir de M DEFFES.*

**Question N°12-
Délibération 2021-022 – Vote du Budget Primitif du Service
Assainissement de la Commune de Lapalud – Année 2021.**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
- **ADOpte** le Budget Primitif 2021 du service de l'Assainissement de la commune de LAPALUD. Les deux sections sont équilibrées aux montants suivants :
- Section de Fonctionnement : **295 800,00 €**
- Section d'Investissement : **196 845,00 €**

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

*Présents : 22 Pouvoirs : 05 Total : 27 Exprimés : 20
Voix pour : 20 Voix contre : 00 Abstentions : 07
Abstentions : M. GRAPIN, pouvoir de Mme AMAYA Y RIOS, Mme FRAISSE, M
CARPENTRAS, Mme SBABTI, Mme SOLEILHAC, pouvoir de M DEFFES.*

**Question N°13-
Délibération 2021-023 – Vote des subventions aux
associations – Année 2021.**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

-D'ALLOUER les subventions suivantes pour l'année 2021.

SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS SPORTIVES LAPALUTIENNES

AMICALE DES PÊCHEURS BOLLENE LAPALUD (APCB)	500 €
BOXING CLUB UNITED	300 €
BOULE DOREE	1 050 €
BULLES EVASION CLUB	250 €
SOCIETE DE CHASSE LE FAISAN	600 €
SPORTIVE DE KERCHENE	300 €
SPORTIVE SPORT ADAPTE MISRAL	100 €
SPRINTER CLUB LAPALUTIEN	1 100 €
SUD MULTI BOXES 84	200 €
LAPALUD TENNIS CLUB	800 €
UNION BOULISTE LAPALUD	900 €
U.S.E.P.	700 €
UNION SPORTIVE LAPALUTIENNE	2 000 €
YACHTING CLUB LAPALUD VOILE	250 €
TOTAL	9 050 €

ASSOCIATIONS CULTURELLES - CARITATIVES LAPALUTIENNES

A.F.V.M.A. (ASS. Formation et Vulgarisation en milieu Agricole)	100 €
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	400 €
ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS	160 €
ARC EN CIEL	80 €
CERCLE GENEALOGIQUE DE LAPALUD	100 €
CŒUR DE ZEN	100 €
COMITE DES FETES	8 000 €
COOPERATIVE SCOLAIRE	120 €
DON DU SANG	450 €
FILS ET PINCEAUX	500 €
LAP'ANERIE	500 €
SAINT MICHEL DE GUINEE	150 €
SAINT PIERRE	300 €
SOU DES ECOLES	7 150 €
TAROT CLUB	150 €
TOTAL	18 260 €

**ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES ET AUTRES PERSONNES DE DROIT
PRIVÉ**

AMICALE DES AMIS DES ANCIENS DE LA RESISTANCE - BOLLENE	120 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS - BOLLENE	250 €
ASS. ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE DE BOLLENE	100 €
ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA S.F.E.C. - BOLLENE	50 €
ASSOCIATION DES DONS D'ORGANES - France ADOT 84 - BOLLENE	100 €
CONTACT - BOLLENE	80 €
CROIX ROUGE FRANÇAISE DE BOLLENE	100 €
ECOLE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS CADETS DE BOLLENE	220 €
LES RESTOS DU CŒUR - BOLLENE	300 €
PREVENTION ROUTIERE (DELEGATION DE VAUCLUSE) - AVIGNON	100 €
1041ème SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES DE BOLLENE	100 €
SYNDICAT D'INITIATIVE ET D'ANIMATIONS TOURISTIQUES ET CULTURELLES DU PAYS BOLLENOIS	250 €
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS - BOLLENE	500 €
SECTION LOCALE DES ACCIDENTES DU TRAVAIL ET DES HANDICAPES DE BOLLENE	50 €
SOUVENIR FRANÇAIS - BOLLENE	100 €
SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES (Maison paysanne de France)	80 €
TELETHON AFM - AVIGNON	250 €
UNION DU VAUCLUSE DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DU VAUCLUSE	50 €
UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS	50 €
TOTAL	2 850 €

TOTAL GENERAL	30 160 €
----------------------	-----------------

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

CROIX ROUGE	100 €
RESTO DU CŒUR	100 €
SECOURS POPULAIRE	100 €
TELETHON	250 €
TOTAL	550 €

- **DIT que** les crédits nécessaires sont prévus aux articles 6574 et 6748 du Budget Primitif 2021.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

*Présents : 22
Voix pour : 27*

*Pouvoirs : 05
Voix contre : 00*

*Total : 27
Abstention : 00*

Exprimés : 27

Question N°14-

Délibération 2021-024 – Transfert de la compétence transport et mobilité – Modification des statuts de la CCRLP.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le transfert de la compétence « transport et mobilité » entre la commune de Lapalud et la communauté de communes telle que décrite ci-avant.
- **APPROUVE** la modification des statuts de la communauté de communes telle que précisée ci-avant.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

<i>Présents : 22</i>	<i>Pouvoirs : 05</i>	<i>Total : 27</i>	<i>Exprimés : 27</i>
<i>Voix pour : 27</i>	<i>Voix contre : 00</i>	<i>Abstention : 00</i>	

Question N°15-

Délibération 2021-025 – Approbation de la convention de gestion des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire reconnus d'intérêt communautaire entre la communauté de communes Rhône Lez Provence et la commune de Lapalud.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la convention de gestion de services pour l'exercice de la compétence « entretien des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire »
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention avec la Communauté de Communes Rhône Lez Provence ainsi que toutes les pièces subséquentes.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

<i>Présents : 22</i>	<i>Pouvoirs : 05</i>	<i>Total : 27</i>	<i>Exprimés : 26</i>
<i>Voix pour : 26</i>	<i>Voix contre : 00</i>	<i>Abstention : 01</i>	

Abstention : M. GRAPIN.

Question N°16-

Délibération 2021-026 – Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent communal de la Commune de Lapalud auprès de la Commune de Lamotte-du-Rhône dans le cadre de la collecte des encombrants.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition d'un agent de la Commune de Lapalud auprès de la Commune de Lamotte-du-Rhône du 1er avril 2021 au 31 mars 2024 pour assurer la collecte des encombrants, annexée à la présente délibération.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22
Voix pour : 27

Pouvoirs : 05
Voix contre : 00

Total : 27
Abstention : 00

Exprimés : 27

Question N°17-

Délibération 2021-027 – Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent communal de la Commune de Lamotte-du-Rhône auprès de la Commune de Lapalud dans le cadre de la collecte des encombrants.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition d'un agent de la commune de Lamotte-du-Rhône auprès de la Commune de Lapalud du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2024 pour assurer la collecte des encombrants, annexée à la présente délibération.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22
Voix pour : 27

Pouvoirs : 05
Voix contre : 00

Total : 27
Abstention : 00

Exprimés : 27

Question N°18-

Délibération 2021-028 – Déploiement des Plans Communaux de Sauvegarde des communes membres de la Communauté de Communes de Rhone-Lez-Provence : Convention cadre de mise à disposition de matériels entre les collectivités en cas de crise.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le projet de Convention cadre de mise à disposition de matériels, spécifique au déploiement des Plans Communaux de Sauvegarde, dont les signataires sont la Communauté de Communes Rhône-Lez-Provence (C.C.R.L.P.) et ses Communes membres ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution et suivi de ce dossier, y compris l'annexe 3 relative à l'inventaire détaillé des matériels, une fois complétée.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

Présents : 22
Voix pour : 27

Pouvoirs : 05
Voix contre : 00

Total : 27
Abstention : 00

Exprimés : 27

Question N°19-

Délibération 2021-029 – Cession d'une parcelle de terrain communal cadastrée A 673 ancien canal de Pierrelatte.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-APPROUVE le projet de cession de cette parcelle cadastrée, section A 673 d'une superficie de 00 ha 01 a 71 ca à LAPALUD, pour un montant de 1 500 euros (mille cinq cents euros).

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de cession qui sera établi chez Maître PERRIN Lionel, Notaire à BOLLENE ainsi que toutes les pièces s'y rapportant,

-DIT que les frais d'acte sont à la charge des acquéreurs.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

*Présents : 22
Voix pour : 27*

*Pouvoirs : 05
Voix contre : 00*

*Total : 27
Abstention : 00*

Exprimés : 27

Question N°20-

Délibération 2021-030 – Rétrocession amiable des parcelles cadastrées A 1256 et A 1257 en limite séparative du Lotissement « La Gardie » à la Commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

-DECIDE d'accepter la proposition de Monsieur THIBAUD Alain c'est à dire : Cession amiable à la commune des parcelles cadastrées A 1256 et A 1257 lui appartenant, à l'euro symbolique.

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de cession qui sera établi chez Maître Séverine FLANDRIN, Notaire à PIERRELATTE (Drôme) ainsi que toutes les pièces s'y rapportant,

-DIT que les frais d'acte sont à la charge de la Commune.

-PRECISE que les crédits nécessaires à la présente opération sont inscrits au budget de la collectivité.

Adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés.

*Présents : 22
Voix pour : 27*

*Pouvoirs : 05
Voix contre : 00*

*Total : 27
Abstention : 00*

Exprimés : 27

Question N°21-**Délibération 2021-031 - Délégations d'attributions de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire - Compte-rendu des décisions prises du 03 mars 2021 au 29 mars 2021.**

Conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, invite les membres du Conseil Municipal à prendre connaissance des décisions qui ont été prises en vertu des délégations qui lui ont été consenties par délibération n° 47-020 du 25 septembre 2020.

Date	Numéro	Désignation
04/03/2021	DEC-2021-023	Approbation de la convention relative au « Diagnostic Décence » des logements locatifs privés et occupés
05/03/2021	DEC-2021-024	Retrocession de concession dans le cimetiere communal de lapalud - Référence dossier : 60-375 - Identification : DANDRE-FOURNIER - Emplacement N° : B-1-0414
09/03/2021	DEC-2021-025	Déclaration d'Intention d'Aliéner Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - Section E 1142 - 40 Rue du Stade - 84840 LAPALUD Appartenant à Madame VIDAL Hélène
17/03/2021	DEC-2021-026	Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux - Exercice 2021 auprès de la Sous-Préfecture de Carpentras Acquisition de tablettes numériques dans les écoles
23/03/2021	DEC-2021-027	Déclaration d'Intention d'Aliéner Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain - Section A 1544 - 15 Lot. Le Clos Eglantine - 84840 LAPALUD Appartenant à M. BEGIN Hervé et Mme VOLLE Pascale
25/03/2021	DEC-2021-028	Institution d'une régie d'avances pour le paiement en ligne des services généraux
29/03/2021	DEC-2021-029	Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux - Exercice 2021 auprès de la Sous-Préfecture de Carpentras Rénovation Energétique du chauffage bâtiment Mairie - Mise en place d'une pompe à chaleur
29/03/2021	DEC-2021-030	Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux – Exercice 2021 Auprès de la Sous-Préfecture de Carpentras Acquisition de tablettes numériques dans les écoles Annulation de la décision n° MA-DEC-2021-026 du 17

LE CONSEIL MUNICIPAL,

-PREND ACTE des décisions signées par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire.

Présents : 22

Pouvoirs : 05

Total : 27

La séance est levée à 20h30



Hervé FLAUGERE
Maire de LAPALUD